

PROVINCE DE QUÉBEC

Aux contribuables de la Municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ

par la soussignée, Johanne Simms, directrice générale par intérim de la Municipalité;

QUE :

Le conseil municipal a résolu à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 4 novembre dernier qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal qui sera tenue le **11 novembre 2019 à 18h**, à la salle du centre communautaire, située au 129, Route 132 Est, Saint-Michel-de-Bellechasse pour y **attribuer le contrat de déneigement des chemins de la Municipalité et épandage de fondants et d'abrasifs – secteur rangs 2019-2022.**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 11 novembre 2019;
2. Adoption de l'ordre du jour du 11 novembre 2019;
3. Attribution du contrat de déneigement des chemins de la Municipalité et épandage de fondants et d'abrasifs 2019-2022 – secteur rangs;
4. Période de questions
5. Clôture de la séance et levée de l'assemblée

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le sujet ci-haut mentionné.

DONNÉ à Saint-Michel-de-Bellechasse le 8e jour du mois de novembre deux mille dix-neuf.



Directrice générale par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Johanne Simms, directrice générale par intérim, résidante à Saint-Michel-de-Bellechasse, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8h30 et 9h30, le 8^e jour du mois de novembre 2019, à chacun des endroits suivants : Centre communautaire, 129, Route 132 Est et site Internet de la Municipalité (www.stmicheldebellechasse.ca).

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8^e jour du mois de novembre 2019.



Directrice générale par intérim

